



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES
JUN 2021**

REGION : OCCITANIE

**LISTE : L'Occitanie naturellement
TETE DE LISTE : Antoine MAURICE**

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

Sur les deux enjeux, nous prévoyons en 1er lieu d'avoir un budget vert, qui respecte les impératifs climatiques et vise un impact à biodiversité positive.

Face à l'effondrement de la biodiversité, la responsabilité des élues et des élus est de tout mettre en œuvre pour, non seulement limiter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes, mais aussi permettre aux habitats naturels de se régénérer.

En plus des réponses aux autres questions, nous prévoyons notamment les mesures suivantes :

- imposer des clauses environnementales exigeantes et non optionnelles à tout marché public et notamment de travaux d'aménagement ;
- lancer la renaturation par la multiplication de nouveaux espaces de pleine terre, des voies vertes et la réintroduction d'espèces disparues, de façon concertée avec les acteurs du territoire ;
- face à l'artificialisation du littoral, développer une stratégie ambitieuse de protection des aires marines et littorales
- renforcer la protection des forêts, élargir le soutien à la plantation d'arbres autochtones, soutenir l'adaptation aux dérèglements climatiques et mettre en place une stratégie contre la déforestation importée

Concernant la lutte contre le réchauffement climatique, nos principaux axes d'intervention liés à l'énergie sont :

- favoriser la sobriété énergétique avant tout
- accélérer la diversification des moyens de production d'énergie renouvelable, en assurant leur régulation et la préservation de l'environnement. Cette production ne sera pas uniquement axée sur l'éolien et évitera les zones à fort enjeu faunistique.
- une transition en transparence, solidaire, avec une gouvernance citoyenne

Il y a également beaucoup à faire pour des transports moins émetteurs de GES, principalement en sortant de la priorité accordée au transport routier pour privilégier le rail

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

Nous prévoyons de créer de nouveaux parcs et réserves naturelles, dotées de moyens suffisants et viser 10% du territoire en espaces naturels en évolution libre sans intervention humaine. Nous souhaitons notamment : ◦ renforcer les moyens de l'Observatoire régional de la biodiversité ; ◦ développer des programmes de recherche visant une meilleure connaissance et préservation de la faune et de la flore ; ◦ multiplier les PNR ; ◦ créer des Réserves Naturelles Régionales dotées de niveaux de protection élevés, pour constituer des réservoirs de biodiversité. Ceux-ci doivent s'accompagner de plans de restauration et de réintroduction d'espèces (prédateurs, vautours, tortues...) ainsi que de mesures de gestion concertées avec les usagers. ◦ Un projet à Cap découverte au Garric près de Carmaux ◦ Une nouvelle RNR pour le réseau souterrain de la Cocalère dans le Gard ◦ Une réserve naturelle dans le massif méditerranéen, par les exemples les Corbières ◦ Préserver l'ensemble des sources vauclusiennes en bordure des basses Corbières dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Votre vision de l'agriculture de demain :

Nous prévoyons de mettre en place un plan de transition agroécologique régional afin de réduire l'impact de l'agriculture et notamment des pesticides sur la biodiversité.

L'écoconditionnalité systématique de toutes les aides régionales s'appliquera aux aides agricoles avec une attention particulière portée à l'utilisation de pesticides, à la protection de l'eau et des sols.

Nous souhaitons aussi accompagner le développement de l'agriculture biologique, paysanne, de l'agroforesterie, avec pour objectif minimum de doubler la surface labellisée AB d'ici la fin du mandat et d'accompagner tout le secteur agricole vers la transition des pratiques. (ex : déploiement du label "Haies" sur l'ensemble du territoire)

Nous favoriserons la diversification vers les cultures déficitaires contre la spécialisation territoriale, afin d'améliorer notre autonomie alimentaire (ex : plan protéines végétales, ceintures maraîchères).

Nous favoriserons la diversité génétique dans l'élevage et l'agriculture en accompagnant la sélection paysanne des races locales et des semences paysannes.

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

Les Régions écologistes acteront la fin de l'aménagement du territoire orienté vers le tout voiture et les projets inutiles. Nous visons le zéro artificialisation nette des sols, en accompagnant les territoires dans sa mise en œuvre au travers de la prise en charge de l'ingénierie et arrêtant enfin le soutien aux grands projets inutiles

Plusieurs principes doivent guider les politiques d'aménagement du territoire, en développant des dispositifs d'accompagnement des territoires en sus de la réglementation du SRADDET :

- moratoires pour toutes les surfaces commerciales dont e-commerce, surfaces tertiaires, photovoltaïque sur sols vivants ;
- priorités au rééquilibrage et à la solidarité interterritoriale, en faveur des villes moyennes ;
- surveillance stricte de la mise en œuvre de l'évitement dans la séquence Éviter-Réduire-Compenser. Nous devons favoriser la réhabilitation et le renouvellement urbain sans toucher aux jardins et espaces végétalisés, densifier les espaces déjà imperméabilisés pour éviter l'étalement urbain, s'opposer à la création de nouvelles zones commerciales s'il y en a déjà au niveau intercommunal. Il faudra également travailler sur les constructions individuelles qui consomment également beaucoup d'espaces lorsqu'elles se multiplient. Pour un aménagement du territoire favorable aux animaux, de nouvelles infrastructures seront déployées (installations anti-électrocution ou et anti-collision, corridor écologique, remontée de poissons...) Il faudra également prendre en considération de la migration naturelle des animaux terrestres et aquatiques dans les infrastructures à venir; conservation de grandes zones de forêt en évitant un morcellement des zones naturelles. Dans le SRADDET, exclure l'installation notamment d'énergies renouvelables dans les zones dont la faune serait particulièrement affectée (ZPS, ZSC)

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

Parmi nos propositions concernant la biodiversité, il nous semble primordial de renforcer les moyens pour une reconnexion des citoyen-ne-s à la biodiversité et aux animaux par l'éducation, l'amélioration des connaissances et l'expérience de la nature.

Une stratégie régionale d'écocitoyenneté tout au long de la vie visant l'engagement des habitant-es dans des actions concrètes et des dynamiques collectives en faveur de la biodiversité et d'un autre rapport aux animaux pourrait être impulsée : espaces Actions Nature, sciences participatives, séjours nature immersifs, éducation à l'environnement et à l'empathie avec les animaux, etc.

Comme en Île-de-France, nous voulons lancer des Écoles Régionales de la Biodiversité pour permettre la formation des citoyen-nes à la faune et la flore qui nous entourent.

Nous nous rappelons toujours combien il est difficile de protéger et de défendre ce que l'on ne connaît pas.

Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :

Les associations jouent un rôle fondamental dans la connaissance, la protection et l'éducation à la nature et la biodiversité. Nous souhaitons les soutenir et donc contractualiser sur plusieurs années afin de leur permettre une vision de moyen terme, plutôt que par appel à projet. En revanche, nous ne voulons pas soutenir les associations, fédérations de chasse ou de pêche ou les autres établissements liés à la chasse via des subventions ou aides indirectes sauf pour l'entretien des milieux lorsqu'il n'y a pas d'autre association locale. Pour les missions de biodiversité, l'aide financière sera donnée prioritairement aux associations protectrices de

la biodiversité. Ces conditions s'appliquent également pour les subventions accordées par l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB). Nous voulons également assurer une représentation équilibrée entre les chasseurs et les associations de protection animale dans les différentes instances (CESER, etc.)

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

Nous sommes très favorables à au moins un jour sans chasse par semaine.

Nous souhaitons créer des espaces d'interdiction de la chasse et de la pêche dans les réserves naturelles et proposer des instances de gouvernance plus démocratiques.

Nous souhaitons encourager et soutenir les pratiques de sports de nature et la sensibilisation en permettant une cohabitation avec la faune sauvage. Pour cela, nous voulons inciter et soutenir le dialogue entre les associations de protection de la nature et les fédérations, clubs et événements et encourager la formation des encadrants à la connaissance et au respect des animaux et du vivant.

Des programmes permettent de sensibiliser les sportifs à la cohabitation avec les milieux et les animaux comme par exemple "Neige sauvage" lancé par Mountain Wilderness pour sensibiliser les jeunes aux impacts des sports de neige sur la faune sauvage ou encore "Biodiv Sports" initié par la LPO et visant à diffuser sur les plateformes recensant des itinéraires en milieu naturel les informations concernant la présence de la faune sauvage sensibles